

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 14 avril 1902, ont été nommés pour quatre ans membres du Comité d'Hygiène publique et de Salubrité :

MM. le Comte de Maleville, *Vice-Président*,
 le docteur Colignon,
 le docteur Coulon,
 Léon Cruzel,
 Delalonde,
 Feuillerade,
 le Comte Gastaldi,
 Hugon,
 le Ch^{er} Jolivot,
 Albert Lambert,
 le Ch^{er} de Loth,
 le docteur Pontremoli,
 le docteur Pryce-Mitchell,
 le docteur Vivant,
 le docteur Corniglion, *Secrétaire*.

Par Ordonnance du 17 du même mois, la Médaille d'honneur de 2^e classe a été accordée à MM. Paul-François Orengo, carabinier,
 Gaspard Lanza, carabinier,
 Joseph Farina, ancien carabinier,
 Dominique Speranza, garde des jardins
 Saint-Martin.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Le Comité de Bienfaisance de la Colonie française a pris la généreuse et louable initiative d'employer une partie des ressources financières que lui a procurées sa dernière grande fête annuelle de charité, à la fondation et à l'entretien de deux lits au nouvel hôpital de Monaco. A cet effet, le distingué président du Comité a adressé la lettre suivante à M^{me} la Supérieure de l'Hôtel-Dieu à Monaco :

COMITÉ DE BIENFAISANCE
 de la
 COLONIE FRANÇAISE
 A MONACO

Monaco, le 7 avril

Madame la Supérieure,

Comme suite à la démarche qu'une délégation de notre bureau a faite auprès de vous, ce jour même, nous avons l'honneur de vous confirmer que le Comité de Bienfaisance de la Colonie française, désireux de s'associer aux sentiments élevés qui ont présidé à l'édification du nouvel Hôtel-Dieu, a voté en Assemblée générale du 5 courant, l'affectation, pour une année, d'une somme de deux mille francs à l'entretien de deux lits à l'usage de Français malades dont nous pourrions être appelés à vous demander l'hospitalisation.

Le Comité a décidé en outre de prendre à sa charge l'installation complète de ces deux lits, objets de literie et tous accessoires en dépendant.

Veuillez agréer, etc.

Le Président,

TALLEYRAND-PÉRIGORD, duc DE DINO.

Selon sa tradition charitable, le Comité de bienfaisance de la Colonie française a, d'autre part, prélevé sur la recette de sa dernière fête la somme de 700 francs qui a été versée par son trésorier entre les mains de S. Exc. M. le Gouverneur Général pour être répartie en dons, comme suit :

250 francs au Bureau de Bienfaisance de Monaco ;
 250 francs à l'Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul ;
 200 francs à la Communauté des Sœurs du Bon Secours.

Enfin, le même Comité a fait un don de 100 francs à l'Orphelinat des sœurs Dominicaines à Monte Carlo.

Pour terminer la série des régates internationales du littoral, une croisière Cannes-Monaco a eu lieu hier entre les grands yachts des quatrième, cinquième, sixième et septième séries qui avaient pris part à toutes les courses de la région.

Le départ a été donné à Cannes hier matin à 9 heures et demie. Les détails de cette belle croisière avaient été confiés, en ce qui concerne notre rade, à la Société des Régates de Monaco, et l'Administration de la Société des Bains de Mer a offert, sous le titre de *Grand Prix de Monte Carlo*, les magnifiques allocations suivantes pour les vainqueurs de la course :

1^{er} Prix : 15,000 francs.
 2^e Prix : 8,000 francs.
 3^e Prix : 2,000 francs.

Le clergé de la Principauté vient d'être frappé d'un nouveau deuil en la personne de M. l'abbé Torre, chanoine honoraire, maître des cérémonies, décédé samedi dernier, à l'âge de 67 ans.

Les obsèques de M. le chanoine Torre ont été célébrées hier matin, en présence d'une foule nombreuse. M^{sr} Sallot de Brobègue a officié et donné l'absoute, en l'église Sainte-Dévote, assisté de la plupart des membres du clergé de la Principauté.

Au cimetière, M^{sr} Sallot a parlé du regretté défunt en termes émouvants.

Le corps du défunt sera transporté en Corse.

A partir de lundi prochain, les services de la maternité et des malades ordinaires des deux sexes seront installés au nouvel hôpital, quartier des Salines.

M. Saige, Conseiller d'Etat, Conservateur des Archives du Palais, a assisté cette semaine, à Paris, au mariage de sa nièce M^{lle} Marguerite Rambaud, fille de feu le baron et la baronne Rambaud, avec M. le comte de Wissocq, capitaine d'artillerie détaché à l'Ecole de guerre.

Le Comité de la *Lyre Monégasque* a fait parvenir à M. le Maire de Monaco, une somme de cent francs, pour être distribuée aux pauvres.

On sait que cette excellente Société musicale a décidé de prendre part au concours international de Genève, qui aura lieu dans le courant de l'été.

Le Comité invite les membres honoraires de la Société qui désireraient profiter des avantages accordés par les Compagnies de chemin de fer, à cette occasion, à envoyer sans retard leur adhésion. Des bulletins seront à cet effet mis à leur disposition, et ils seront retirés du 20 au 30 mai prochain, dernier délai.

La Société l'*Accord Parfait* qui avait projeté de participer au prochain concours international de musique de Turin, vient d'être avisée par M. Ritz, commissaire général, que la classe des estudiantinas n'existait pas dans ce concours. Il ne saurait donc être donné de suite au projet de voyage à Turin, que comptait faire la jeune société monégasque.

M. Arturo Vigna, chef d'orchestre italien au théâtre de Monte Carlo, qui a quitté depuis peu la Principauté, vient de recevoir la croix de chevalier de la Couronne d'Italie.

La récente Ordonnance qui a réglementé sagement la circulation des voitures automobiles dans la Principauté a donné les meilleurs résultats à la satisfaction générale de notre population et des familles de nos hôtes étrangers. Les agents de l'autorité veillent d'ailleurs à l'application rigoureuse, mais si nécessaire, de cette Ordonnance. C'est ainsi que, samedi dernier, procès-verbal a dû être dressé contre le chauffeur de l'automobile portant le n° 672-G qui descendait l'avenue de Monte Carlo à l'allure excessive d'environ 25 kilomètres à l'heure. Arrêtée et conduite à la fourrière, la voiture n'a été relaxée qu'après que son propriétaire a eu fait verser le cautionnement légal, en attendant jugement du Tribunal Supérieur.

Actes de probité :

M^{lle} Charlotte Frison, employée chez M. Boutaz, avenue de la Costa, a trouvé sous la galerie du Grand-Hôtel, un billet de banque de 500 francs et s'est empressée d'en faire le dépôt au bureau de police de Monte Carlo.

M. Shadford, demeurant au Grand-Hôtel, a d'autre part, trouvé et déposé au même bureau un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent.

Parmi les œuvres importantes inscrites au dernier concert classique, nous citerons la *Symphonie en ré mineur* de M. Witkowsky, dont c'était la première audition. C'est une composition polyphonique et touffue, en trois parties, très intéressante au point de vue musical pur et qui représente incontestablement un effort des plus sérieux. Mais la complexité de cette œuvre em-

pêche d'en goûter au premier abord les qualités poétiques; l'orchestre, sous la direction de M. Jehin, en a rendu avec style et précision la difficile texture, et le public a associé dans ses applaudissements les exécutants au compositeur.

L'ouverture de *Léonore*, de Beethoven, si grande et si simple, a vivement impressionné l'auditoire en marquant à l'avantage des anciens la différence de la musique d'autrefois et d'aujourd'hui.

On a ensuite très sympathiquement accueilli deux jolies piécettes orchestrales, *Souvenirs* et *Scherzetto*, signées Léon Jehin. Mentionnons enfin la présence de la distinguée cantatrice M^{me} Conneau, qui interpréta un air de Bach et *Plaisir d'Amour*, romance célèbre de Martini.

* * *

Trois solistes prêtaient leur concours au Concert Moderne d'hier soir, lequel offrit ainsi la plus heureuse variété: ce fut d'abord M. Hayot, un remarquable violoniste, qui interpréta avec ampleur et autorité le *Concerto* en sol mineur de Max Bruch et le *Rondo capriccioso* de Saint-Saëns.

D'autre part M. Melchissédéc, l'excellent et notoire baryton, chanta avec son habituelle maîtrise l'air de *Richard-Cœur-de-Lion* et se fit applaudir ensuite dans le *Purgatoire* de Paladilhe et enfin dans une impressionnante composition de Gabriel Fabre, intitulée l'*Orgue*; cette dernière œuvre, qui par la profondeur émouvante de l'inspiration rappelle Schumann et Schubert, a valu à M. Melchissédéc les bravos chaleureux du public.

M^{lle} Lucia Monti, une talentueuse cantatrice, a été fort appréciée dans *Proserpine* et dans les *Pêcheurs de Perles*, ainsi que dans une exquise mélodie de M^{me} Renée Eldèze, la *Saint-Jean*.

A citer, au même concert, sous la direction de M. Léon Jehin, l'ouverture du *Roi d'Ys* et l'entr'acte de *Lohengrin*.

Les premières hirondelles sont arrivées, mais en bien petit nombre encore.

Jeudi 24 Avril 1902, à 2 heures et demie

VINGT-DEUXIÈME ET DERNIER
CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. Léon JEHIN

Œuvres de H. BERLIOZ et R. WAGNER

Symphonie Fantastique..... H. Berlioz.
I. Réveries, passions — II. Un bal — III. Scène aux champs — IV. Marche au supplice — V. Songe d'une nuit de Sabat.

Tannhäuser, ouverture..... R. Wagner.
Parsifal, prélude.
Tristan et Yseult (Prélude et Mort d'Yseult).
Marche funèbre du *Crépuscule des Dieux*.
Chevauchée des Walkyries.

Dans ses audiences des 14, 15, 17 et 18 avril, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Vacca Joseph-Pierre, né à Montanaro (Italie), le 29 mars 1838, cordonnier, demeurant à Monaco, un an de prison pour attentats à la pudeur;

Mallet Louis, né à Saint-Etienne (Loire), le 14 juillet 1880, mécanicien, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Soboul Lévelide-Justin, né à Alais (Gard), le 8 mars 1873, garçon de café, sans domicile fixe, dix jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Chagnis Marie, née à Paris le 11 octobre 1878, artiste lyrique, demeurant à San Remo, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Jenatzy Camille-Joseph-Victor-Léopold, né à Schaerbeck (Belgique), le 4 novembre 1868, ingénieur, demeurant à Nice, 300 francs d'amende (par défaut) pour infraction à l'Ordonnance Souveraine sur les voitures automobiles;

Verdoja Joseph-Jean, né à Turin (Italie), le 10 juin 1868, employé de commerce à Monaco, trois mois de prison (par défaut) pour escroquerie;

Meiling Fritz, âgé de 56 ans, né à Roldisleben (Grand-Duché de Saxe-Weimar), rentier à Monaco, 50 francs d'amende (témoin défaillant);

Donand Pierre-Marie, né à Formie (Loire-Inférieure), le 4 juin 1852, jardinier, sans domicile fixe, douze jours de prison et 50 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

Château historique, comédie en 3 actes par MM. A. BISSON et BERR DE TURRIQUE. — *Le Détour*, comédie en 3 actes de M. BERNSTEIN.

Après le brillant intermède de *Phryné*, qui sera donné encore une fois jeudi prochain, les représentations de comédie, si habilement organisées par M. Simon, ont repris d'une manière fort intéressante.

Nous avons eu tout d'abord une comédie-vaudeville, *Château historique*, qui fut un des succès de cette année à l'Odéon; cette jolie pièce, très ingénieusement charpentée par un maître du métier, M. Bisson, secondé par M. Berr de Turrique, repose sur une donnée assez originale dont voici en quelques mots l'exposé: un château historique, illustré par Jean-Jacques Rousseau et par le fameux romancier contemporain Paul Coudray, qui tous deux l'habitèrent (à cent ans d'intervalle bien entendu), est devenu la propriété d'un ancien négociant enrichi M. Colombin. Le château est habité par lui, par sa sœur Chloé, par ses deux filles et son gendre. Le souvenir du romancier Paul Coudray et de son œuvre psychologique hante ces dames au point de troubler le ménage de Gaston, gendre de Colombin, dont la fille Marguerite est absolument folle des romans et de la personnalité de l'écrivain, qu'elle n'a d'ailleurs jamais vu. Survient au château, sur ces entrefaites, Claude Barrois, un ami de Gaston. Pour désabuser Marguerite, pour la guérir de sa toquade et démolir son idole, le mari et l'ami imaginent un stratagème qui consistera à faire passer Claude Barrois pour Paul Coudray; ce dernier se conduira comme un paltoquet et se montrera sous le plus vilain jour, afin de désillusionner Marguerite sur le caractère et la moralité de son romancier favori.

Sur cette donnée amusante, les auteurs ont brodé une série de quiproquos des plus divertissants, tirant de la situation des effets aussi comiques qu'inattendus.

Le rôle le plus important, celui du faux Paul Coudray, a été tenu avec infiniment d'esprit et de verve par l'excellent comédien Henri Mayer, qui dans ce vaudeville nous a montré toute la souplesse de son talent habitué à la comédie sérieuse. M^{me} Mary Burty a joué en artiste fine et élégante le rôle de Marguerite. Le reste de l'interprétation fut à la hauteur des interprètes de premier plan, et ce jusqu'aux plus petits rôles; nommons notamment: M. Regnard, plein de fantaisie dans Cabriac; M^{lle} Rabuteau, une charmante Geneviève; M. Vouthier, de tenue distinguée dans le rôle de Gaston; citons encore M^{mes} Leriche et Arlette, MM. Marchetti, Ch. Burguet, Pongy, etc.

Le public a chaleureusement accueilli cette agréable comédie ainsi que le parfait ensemble de l'interprétation.

* * *

Le *Détour* est une comédie qui triompha tout récemment au Gymnase. Fidèle à sa coutume la Direction de Monte Carlo s'est empressée d'offrir à nos hôtes cette délicate primeur, avec les principaux interprètes de la création.

La pièce de M. Bernstein, un nouveau venu, est pleine de talent et elle a vivement intéressé le public d'élite qui fréquente la scène monégasque. Elle est empreinte de cette âpreté spirituelle qui, sous une forme à la fois ironique et observée, concrète aux yeux du spectateur la vie prise sur le vif dans ce qu'elle a de léger et aussi de douloureux. Il s'agit

d'une jeune fille, Jacqueline, dont la mère est une femme entretenue, et qui a grandi dans ce monde de déclassées; toutefois Jacqueline, Jack comme l'appellent familièrement les intimes de sa mère, n'a pas été atteinte par la corruption ambiante; elle s'est toujours refusée aux avances de ces messieurs; elle n'a qu'un désir, s'évader de son milieu, devenir par le mariage une honnête femme. L'occasion s'offre à elle sous la forme d'Armand Rousseau, un bon garçon, fils d'une excellente et honorable famille de Cherbourg, lequel bravant tous préjugés, lui demande sa main. Jacqueline, sans aimer Armand, accepte néanmoins avec joie cette offre inespérée. Le mariage a lieu, Jacqueline est introduite dans la famille de son mari, un intérieur provincial de protestants rigides qui lui font durement sentir son origine; ici se placent une série d'épisodes dont l'analyse nous entraînerait trop loin. Quoi qu'il en soit, Jacqueline énervée, exaspérée par les avanies continuelles que lui font subir, souvent inconsciemment, les parents de son mari, les amis de la maison, et enfin son propre mari, prend un jour le parti de rompre l'existence qu'elle s'est faite. Et retrouvant son ami Cyril, qui l'a toujours aimée, elle accepte de le suivre et d'abandonner la destinée honorable, mais insupportable qu'elle entrevoit. Elle est ainsi revenue par un *détour* à son point de départ.

Cette sèche et brève analyse ne saurait faire sentir au lecteur ce qu'il y a d'ironie, d'observation pénétrante et de charme dans cette curieuse étude de mœurs et de sentiments. Certainement, M. Bernstein s'y révèle un auteur dramatique de premier ordre.

L'interprétation est d'ailleurs exquise avec M^{me} Lebargy (Jacqueline) qui est en train de conquérir une des premières places de comédienne; M. Arquillières, absolument remarquable dans le rôle du jeune Rousseau; MM. Calmette, un spirituel Cyril; Bonarel (Rousseau); Ch. Burguet, Deroy; M^{mes} Marie Laure, Lély, Dupeyron, etc. La mise en scène de l'ouvrage a été particulièrement bien réglée et voilà certes une des meilleures soirées de comédie de cette saison, où nous en eûmes pourtant tant d'excellentes.

Lettre de Paris

Paris, 21 avril 1902.

Nous avons eu cette semaine le traditionnel « vernissage » de la Société nationale des Beaux-Arts, en attendant celui de la Société des Artistes français.

On a déjà beaucoup médité du vernissage, alors qu'il n'y en avait qu'un; qu'en dire maintenant qu'il y en a deux et que les mêmes gens s'y retrouvent, sinon devant les mêmes toiles, du moins devant les tableaux des mêmes artistes, exposés aux mêmes places. D'avance on prévoit le Besnard au milieu du salon carré; les longues femmes de M. de la Gandara à droite ou à gauche d'une des grandes œuvres de l'année; on sait qu'il faudra chercher les Dagnan-Bouveret dans quelque petite salle et aussi les Aman-Jean, tandis que trôneront sur les meilleures cimaises les Gervex, les Béraud et les Rixens. Et vraiment quand on songe à ce que doit représenter d'intrigues, de froissements, de rancunes, le placement de chacune des toiles exposées, on ne saurait en vouloir aux malheureux organisateurs de s'en tenir à des traditions à peu près admises par tout le monde.

Le matin du vernissage on pouvait déjà difficilement circuler dans les salles et regarder quelques tableaux, mais à partir de deux heures, il fallait y renoncer absolument et prendre son parti de la bousculade, car c'était la cohue.

Moins de toilettes peut-être que les autres années. Par un privilège qu'explique seul leur nombre et l'immensité de leur exposition, on réserve, paraît-il, les grandes élégances aux artistes français. Beaucoup de costumes tailleur, quelques toilettes claires qui ont bravé la poussière, mais surtout du bleu foncé et du vert mélangé; on ne voit que cela; on en voit même tellement que d'ici peu on n'en verra certainement plus.

Les visiteurs se groupent volontiers devant une toile sensationnelle — abstraction faite, naturellement, de toute idée d'art — ou sur le passage de quelque personnalité bien parisienne.

S'il faut vous donner maintenant un aperçu moins général, des indications plus précises, une sorte de résumé du Salon de 1902, nous croyons que la curiosité ira tout d'abord, pour diverses causes, aux œuvres suivantes, que

nous citons sans ordre de qualité et sans énonciations de préférences personnelles.

La Famille de Carolus-Duran, peinte par ce maître. Le Jubilé de Pasteur, par M. Rixens. L'Ile heureuse, par M. Besnard. Le Banquet des maires, et le Portrait du Prince Napoléon, par M. Gervex. L'Hommage à Gounod, par M. Dubufe. Le Printemps, le Sommeil et l'Automne, par M. Léon Frédéric. La Machine, le Monstre, le Dimanche matin, par M. Jean Weber. Les Religieuses en visite, par M. Lucien Simon. L'Adam et Eve, de M. Gustave Courtois. Enfin, les portraits exécutés par MM. Jacques Blanche, Gandara, John Sargent, Dagnan-Bouveret.

Voilà les clous d'un jour de vernissage, et vous voyez qu'il y en a pour tous les goûts.

D'autre part, il est certain que parmi les œuvres de format plus modeste ou de moins grande actualité sinon de moins grands efforts, les visiteurs qui recherchent, une fois la foule passée, les notes discrètes, ou profondes ou brillantes, ou finement personnelles, trouveront un plaisir extrême aux Etudes de songe, de M. Eugène Carrière; aux Paysages de Maisons Laffitte, et au Portrait de jeune fille, de M. J.-F. Raffaëlli; aux Notes d'Algérie, de M. Léopold Stevens: aux paysages divers de MM. Lebourg, Viala, Meslé, de Moncourt, Moullé, Eliot, Maufra, M^{me} Mac Monniès; aux intimités et aux portraits de M. F. Guiguet; aux envois divers de MM. Whistler, Walter, Gay, Prinnet, Anglada, Lottin, Perrichon, Delachaux, Douglas, Robinson, Bouvet, Morrice, Girardot, Prunier, G. Picard, Prins, Paillard, Armand Berton, Tournès, Gabriel, Karbowski, Bastien, Anquetin, Aman-Jean, M^{lles} Louise Breslau et Boznanska.

Cette sélection est fort incomplète, car on peut trouver encore une foule d'autres choses curieuses ou attrayantes dans ce nouveau Salon qui est d'une fort honorable moyenne artistique.

Les cuisiniers français qui, eux aussi sont une des gloires nationales — et non des moins savoureuses — ont eu également leur Salon et leur « vernissage » cette semaine, sous la vaste tente élevée dans le jardin des Tuileries pour l'Exposition culinaire. Le Président de la République, qui la veille était allé visiter le Salon de peinture, a tenu à inaugurer cette Exposition dont les honneurs lui ont été faits par M. Marguery, président de la Société d'alimentation.

La promenade à travers l'allée des pièces montées a été fort intéressante. Tout cela est bien joli et présenté de façon extraordinaire; il y a des sauces d'un rose tendre, d'autres d'un vert pâle; des homards sont couverts de dessins multicolores, qui témoignent, de la part de leurs inventeurs, une imagination peu ordinaire.

M. Loubet a admiré, demandé des explications, adressé des félicitations, et finalement a accepté une coupe de champagne; M. Marguery levant son verre, a prononcé un petit discours fort bien tourné, dans lequel il a assuré M. Loubet des sentiments démocratiques des cuisiniers et de leur dévouement à la République.

Le Président, avec sa fine bonhomie, a répondu à M. Marguery. Tout d'abord, il s'est excusé de ne pas mériter, dit-il, les compliments trop flatteurs qui viennent de lui être adressés par le président de la Société d'alimentation; puis il dit toute la sympathie que lui inspire l'œuvre philanthropique fondée par les cuisiniers, et le désir qu'il a de voir se multiplier de pareilles institutions.

« D'ailleurs, a ajouté le Président de la République, laissez-moi vous parler de la cuisine. Si notre pays est célèbre dans le monde par ses arts, ses lettres et ses sciences, nous ne devons pas oublier qu'il l'est aussi par sa cuisine à qui tous les étrangers rendent hommage. C'est grâce à elle que de simples plébéiens voient s'asseoir à leur table des têtes couronnées, et des pays les plus lointains, on vient en France pour être sûr de bien manger. Nous devons donc savoir gré à la cuisine qui contribue à la réputation et à la fortune de notre pays, et c'est pourquoi, messieurs, je vous dis: Tenez à honneur de soigner vos sauces et de cultiver vos talents; vous remplirez ainsi un rôle social important en maintenant la cuisine française au degré de perfection où elle est arrivée. »

Ces paroles ont été accueillies par de vifs applaudissements, et le Président de la République s'est retiré au milieu des acclamations de l'assistance.

Peinture à l'huile et cuisine au beurre! Voilà une semaine copieusement servie!

L. S.

LETTRES ET ARTS

Le Prix Diémer. — A l'exemple d'Antoine Rubinstein, qui institua un concours quinquennal auquel peuvent prendre part tous les jeunes pianistes âgés de vingt

à vingt-cinq ans, notre célèbre professeur et virtuose Louis Diémer vient d'avoir la généreuse idée de fonder un semblable concours, tous les trois ans, entre les lauréats des classes de piano (hommes) du Conservatoire de Paris ayant remporté le premier prix dans les dix années précédentes.

Le prix consistera en une somme de quatre mille francs à remettre au vainqueur. Autant que possible, il ne sera pas partagé et, en tous les cas, ne pourra avoir plus de deux titulaires ex æquo. Des mentions non rémunérées pourront être accordées. S'il n'y avait pas lieu à l'un des concours de décerner le prix, faute d'un concurrent marquant, le concours suivant serait porté à huit mille francs.

Le premier concours aura lieu au courant du mois de mai 1903.

Les épreuves ne comporteront pas moins de six morceaux de genres différents, dont la liste sera communiquée en temps opportun à tous les intéressés. Dès à présent, nous pouvons dire que le programme comprendra toujours une sonate de Beethoven, les Variations symphoniques de Schumann, plusieurs pièces de Chopin, et une composition de M. Saint-Saëns.

Le jury, présidé et nommé par le directeur du Conservatoire, sera choisi parmi les artistes français ou étrangers d'une compétence notoire dans l'art du piano (compositeurs, virtuoses ou professeurs). Les professeurs en activité des classes de piano du Conservatoire ne pourront faire partie de ce jury.

Voilà une initiative qui fait grand honneur à M. Louis Diémer et qui va contribuer, en stimulant leur zèle, à mettre plus encore en relief le talent des jeunes artistes formés par la grande Ecole nationale française.

VARIÉTÉS

LE CONCOURS SONZOGNO

PRIX DE 50,000 FRANCS

On parle beaucoup dans le monde des musiciens du concours international généreusement ouvert par M. Edouard Sonzogno, le grand éditeur de Milan, pour la composition d'un opéra italien en un acte, avec un prix de cinquante mille francs pour le vainqueur. Nous croyons devoir donner ici le texte exact et complet du règlement intéressant de ce concours :

Le but de ce concours étant de tirer de l'obscurité ceux qui n'ont pas eu encore les moyens de révéler leur talent dans le genre lyrique, ne seront admis à y prendre part que les compositeurs débutants, et par conséquent les ouvrages qui n'ont pas encore été représentés.

L'opéra devra être en un acte seulement, sans aucun changement de décor, et pourra, comme sujet, appartenir à quelque genre que ce soit, aucun n'étant exclu, et, comme musique, à n'importe quelle école, tant italienne qu'étrangère.

Il ne sera tenu aucun compte des partitions qui seraient écrites sur des livrets de formes vieilles, littérairement insuffisants, privés d'intérêt dramatique ou dépourvus de théâtralité, et, par contre, l'excellence du livret, et comme sujet et comme forme, sera, pour l'ouvrage présenté au concours, un titre de spéciale valeur.

Chaque concurrent devra présenter à l'Etablissement musical de l'éditeur Edoardo Sonzogno, à Milan, la grande partition, nette et parfaitement intelligible et complète de l'opéra, pour un orchestre normal (1), en même temps que la réduction pour chant et piano et le livret, avant l'expiration du 31 janvier 1903.

Tant la grande partition que la réduction et le livret y relatif devront porter (si l'ouvrage a été écrit en langue étrangère) la traduction rythmique italienne, appliquée à l'entière partie vocale de la musique.

De même, la grande partition, la réduction et le livret devront être présentés sans nom d'auteur, mais porteront

(1) On comprend l'orchestre normal constitué comme ci-après: Petite flûte, deux flûtes, deux hautbois, cor anglais, deux clarinettes, deux bassons, deux couples de cors chromatiques, deux trompettes, trois trombones-ténors, basse-tuba, harpe, timbales, grosse caisse et batterie, 1^{er} violons, 2^{es} violons, altos, violoncelles et contrebasses.

respectivement une épigraphe, qui devra être répétée sur une enveloppe cachetée, renfermant le nom et l'adresse du compositeur et le nom du librettiste.

Ceux des concurrents qui seront pris en considération pourront intervenir à une ou plusieurs séances de la commission, à l'effet de faire entendre leur œuvre.

Toutes les fois quelle le jugera opportun, la commission aura la faculté de soumettre certains concurrents à un examen de composition à huis clos, afin de s'assurer qu'ils sont vraiment les auteurs des ouvrages aspirant au prix.

La commission choisira, pour être admises à l'épreuve de la scène, trois partitions, mais le jugement définitif pour l'attribution du prix ne sera prononcé qu'après trois représentations de chacune des œuvres choisies, c'est-à-dire après en avoir constaté l'effet scénique devant le public. La commission prendra en particulière considération les ouvrages composés avec la plus grande simplicité de moyens.

L'opéra primé restera entièrement la propriété de son auteur.

Les concurrents seront tenus de retirer leurs ouvrages à Milan; pour ce retrait on n'accordera que quatre mois à partir de la proclamation de l'ouvrage récompensé, lesquels quatre mois expirés tant la grande partition que la réduction pour chant et le livret seront offerts en don à une bibliothèque musicale, sans qu'il puisse être fait exception pour aucun concurrent.

L'expérience scénique des ouvrages proposés pour le prix aura lieu au Théâtre-Lyrique International de Milan dans le cours de l'année 1904.

Les auteurs des ouvrages choisis pour la représentation publique devront assister aux répétitions de ces ouvrages, sans avoir droit à aucune indemnité pour leurs dépenses.

Tous les frais pour la représentation des trois opéras seront entièrement à la charge de l'éditeur Edoardo Sonzogno.

On fera connaître en son temps le jury examinateur, qui sera composé d'éminents musiciens italiens et étrangers.

Ce jury aura exclusive et ample faculté de résoudre les questions afférentes au concours pour chaque cas non prévu dans le programme.

EDOARDO SONZOGNO.

On remarquera la largeur de vues qui, sous tous les rapports, a présidé à l'élaboration de ce programme intéressant. On remarquera aussi qu'en dehors du prix opulent de 50,000 francs décerné au vainqueur, deux autres artistes trouveront à ce concours un avantage appréciable, puisque, leurs ouvrages étant admis à l'épreuve suprême, ils seront certains de voir ces ouvrages offerts au public et représentés au moins trois fois. De sorte que le concours aura pour résultat final de mettre en lumière les noms de trois compositeurs.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 20 Avril 1902

CAPRI, yacht à vap. Puritan, angl., c. Callum,	sur lest.
BEAULIEU, yacht à voiles, Miss-Mary, fr., c. Rodolico,	—
MENTON, yacht à vap. Gabrielle, fr., c. Ricord,	—
CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	sable.
— b. Marcelle, fr., c. Ballet,	—
— b. Marie, fr., c. Castinelli,	—
— b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	—
GÈNES, b. Rosa-V., ital., c. Puccinelli,	houille.

Départs du 13 au 20 Avril 1902

A LA MER, yacht à vap., Puritan, angl., c. Callum,	sur lest.
BEAULIEU, yacht à voiles Miss-Mary, fr., c. Rodolico,	—
MENTON, yacht à vap. Gabrielle, fr., c. Ricord,	—
CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	—
— b. Marcelle, fr., c. Ballet,	—
— b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	—
— b. Marie, fr., c. Castinelli,	—
SAVONE, b. Ciro-Medico, ital., c. Salvatore,	vieux fers.

A VENDRE dans de bonnes conditions. une MAISON située rue des Fours, n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit,
notaire à Monaco, 39, rue Grimaldi

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES ET VOLONTAIRE

le Samedi 3 Mai 1902, à 11 heures du matin, en l'étude de M^e CARRIÈRE, d'une villa dite :

VILLA NEPTUNE

sise à Monaco, quartier de la Colle, élevée sur caves, d'un rez-de-chaussée et deux étages.

Revenu net de toute charge, **2,000 francs.**

Mise à prix : **20,000 francs.**

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco,
2, rue du Tribunal.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, soussigné, le treize février mil neuf cent deux enregistré : 1^o madame Louise BLONDON, veuve de monsieur Adrien GALLEPIE, 2^o et mademoiselle Aline BLONDON, célibataire majeure, toutes deux rentières, demeurant à Paris, 42, rue du Bac, ayant fait élection de domicile à Monaco, en l'étude dudit M^e Valentin, ont acquis conjointement et indivisément entre elles, pour une moitié chacune, de monsieur Jean-François-Joseph MARQUET, propriétaire, demeurant à Nice, 2, rue Trachel, et ci-devant commune de la Turbie, au quartier Saint-Antoine, ayant fait la même élection de domicile, l'immeuble dont la désignation suit :

Une propriété située à Monaco, quartier des Révoires, complantée en oliviers, d'une contenance de deux mille quatre cent trente mètres carrés, cadastrée section A, numéro 86 et confinant : au nord, aux hoirs Joffredy sœurs ; au midi, à monsieur Hancy ou ses représentants ; à l'est, à un chemin vicinal, et à l'ouest, à un autre chemin vicinal,

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de *trente-un mille cinq cent quatre-vingt-dix francs.*

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-deux avril mil neuf cent deux.

L. VALENTIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur PEIRANI Lazare, sellier-bourrelier à Monte Carlo, sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire de dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le 17 mai prochain, à 10 heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 16 avril 1902.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 26 avril 1902, à neuf heures du matin, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un **automobile grand duc à 4 places, 7 chevaux et demi.**

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier : BLANCHY.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS FAILLITE

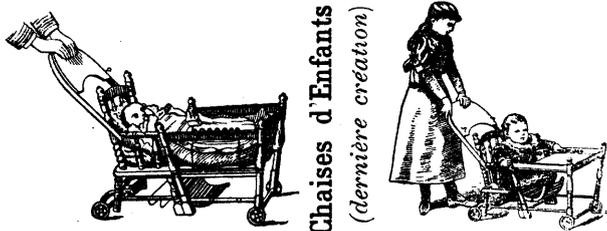
Le mardi 29 avril courant, à 2 heures du soir, au rez-de-chaussée de la maison Tiraboschi, sise rue Paradis, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des marchandises et objets mobiliers dépendant de la faillite PEIRANI, sellier, tels que : harnais, lanternes, colliers, fouets, éponges, cuirs, draps, tables, outils divers, meubles de chambres à coucher, glaces, fauteuils, pendules, rideaux, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

AMEUBLEMENTS & TENTURES
INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, chaâteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

LA « MUTUAL LIFE »

C^{ie} d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général
autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIK MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^o vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^o vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1902

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
14	756. »	756. »	755. »	754. 8	754. 8	18. »	18. 8	18. 2	17. 5	16. 5	81	Est faible.	Variable.		
15	754. 2	754. »	754. »	754. »	754. 2	15. 8	18. 9	18. 5	17. »	16. 3	74	id.	Couvert.		
16	754. »	755. 6	755. »	754. 8	754. 6	18. 5	19. »	18. »	17. »	16. 5	79	id.	id.		
17	755. »	756. »	756. »	756. »	756. 5	18. »	18. 2	17. 5	16. 5	16. »	85	id.	id.		
18	757. »	758. 2	758. »	758. »	758. 5	18. 5	19. »	18. 5	17. 5	17. »	84	Sud faible.	Variable, pluie.		
19	760. »	760. 5	761. »	761. »	761. 5	18. 5	20. »	19. »	18. »	17. »	82	S.-E. faible.	Beau.		
20	763. »	764. »	764. »	763. 8	763. 2	18. 6	19. »	17. 8	17. »	16. 5	83	Sud faible.	id.		
DATES						14	15	16	17	18	19	20			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	18. 9	19. »	19. »	18. 6	19. »	20. 3	19. 4		
						Minima.	16. »	16. 2	16. 2	15. 8	17. »	16. 8	16. 1		

Pluie tombée : 0^{mm} 5